

Pôle de compétitivité Aerospace Valley

Cahier des charges

Accompagnement démarche résilience structurée, court et moyen/long terme

Cahier des Charges 21-ADMIN-CS-027

Table des matières

Contexte et enjeux	3	
Objectif de la prestation	. 3	
Exigences. Compétences attendues	. 4	
Éléments de réponse à fournir	. 5	
Conditions d'intervention	5	
Données de la mission	. 5	

1- Contexte et enjeux

Aerospace Valley est le premier pôle de compétitivité mondial de la filière aérospatiale, au service de ses trois secteurs stratégiques de l'Aéronautique, du Spatial et des Drones, sur les régions Occitanie-Pyrénées- Méditerranée et Nouvelle-Aquitaine. Classé dans le trio de tête des pôles de compétitivité mondiaux, il soutient les projets coopératifs de R&D ainsi que les entreprises du secteur. Il a pour vocation de favoriser l'innovation au service de la croissance de ses membres pour relever les défis de demain

Les missions du Pôle sont structurées autour de 3 axes :

- Animer la communauté des membres du Pôle (Collectivité territoriales, Entreprises, ...)
- Innover pour permettre d'accroître la compétitivité des entreprises
- Développer les entreprises et leur permettre de s'inscrire dans des logiques de croissance de leurs activités.

Les nouveaux enjeux de la mission « Développer »

La crise sanitaire provoquée par la COVID19 et ses conséquences économiques en particulier pour le secteur Aéronautique ont bouleversé les équilibres des différents acteurs de la filière aéronautique et ont mis en exergue certaines fragilités structurelles (dépendance aux donneurs d'ordre, fragilité de la chaîne d'approvisionnement, ...). Dans ce contexte, les différents acteurs sont confrontés à de nouvelles priorités et doivent s'interroger sur la pérennité de leur cœur d'activité dans le secteur aéronautique.

Aussi, dans ce contexte de réduction durable de l'activité dans le transport aérien, le Pôle Aerospace Valley souhaite mener une démarche de réflexion stratégique sur l'axe Développer afin de permettre de renforcer la résilience des entreprises sur le court terme, ainsi que sur le moyen/long terme.

A court terme on constate une forte préoccupation des entreprises à ajuster leurs coûts de structure à des revenus affectés par la crise et à rechercher de nouveaux marchés (liés au secteur du transport aérien pour certains, sur des secteurs autres pour d'autres), ie à retrouver des revenus. A moyen/long terme cette approche diversification devrait s'accompagner d'une approche plus structurelle, stratégique, d'analyse de risques (sanitaire, géo-politique, d'approvisionnement, ...).

Cet appel d'offre vise à sélectionner un cabinet de conseil qui accompagnera le pôle Aerospace Valley dans cette démarche d'accompagnement des entreprises.

2- Objectif de la prestation

A partir du contexte institutionnel du Pôle AV, son organisation, et les outils mis à sa disposition actuellement, le prestataire devra proposer un cadre et une méthodologie de travail qui permette de faire des recommandations sur la meilleure façon d'accompagner les entreprises sur le court et moyen terme dans ce contexte inédit, à la fois sur le plan organisationnel interne et en connexion avec les autres organismes impliqués dans le développement économique des territoires.

Le prestataire devra :

- S'appuyer sur les parties prenantes du Pôle AV pour faire un état des lieux des actions en cours et de leurs résultats
- Collecter les informations sur le tissu industriel aéronautique liées à la dépendance économiques des entreprises à ce secteur
- Analyser le fonctionnement actuel et identifier les points d'appuis et les points d'amélioration qui devront pris en compte pour réussir la transformation de la mission du Pôle
- Proposer les méthodes et les outils qui seront en mesure de soutenir les entreprises sur le court et le long terme
- Proposer un alignement des pratiques et de l'organisation sur la nouvelle mission du Pôle
- Définir ensemble les moyens et la communication vis-à vis des différents acteurs du Pôle et de ses partenaires institutionnels et privés.

Ces recommandations devront tenir compte du périmètre bi-régional du Pôle AV, et du contexte propre à chaque Région, notamment quant à la coordination avec les autres acteurs en présence.

3- Exigences. Compétences attendues

Les prestataires qui souhaitent pouvoir intervenir dans le cadre de cette prestation doivent démontrer une expérience, des compétences et des références significatives dans les domaines suivants :

- Conseil en entreprise y compris PMI / PME, avec un focus particulier dans le secteur de l'aéronautique
- Connaissance pointue des problématiques de croissance et analyse de risques (ex. transformation, diversification, positionnement marché etc.) notamment dans le secteur aéronautique
- Environnement institutionnel et territorial, démontré auprès des parties prenantes de l'Aéronautique
- Fonctionnement des collectivités
- Capacité d'analyse et de reformulation
- Compétence de co-construction et de co-animation d'ateliers de travail et de synthèse
- Elaboration de recommandations en matière d'organisation et de fonctionnement

4- Éléments de réponse à fournir

- Reformulation de la demande
- Éléments de méthodologie précis répondant aux différents points du cahier des charges
- Déroulement de la mission : phasages et livrables
- Moyens et compétences mis à disposition et outils utilisés pour la mise en œuvre de la mission
- Budget, frais de mission et de déplacement, conditions de facturation et de règlement

5- Conditions d'intervention

Le prestataire doit satisfaire aux conditions suivantes :

- avoir une durée d'existence d'au moins 2 ans ;
- recourir à des intervenants ayant une expérience d'au moins 2 ans dans le conseil ou l'accompagnement des petites entreprises ou d'organismes publics ;
- ne pas sous-traiter la prestation à un organisme tiers (ils peuvent toutefois coconcevoir et co-animer avec un autre prestataire consultant, dès lors qu'ils ne réuniraient pas toutes les compétences techniques nécessaires);
- être en capacité d'intervenir sur site comme à distance.

6- Données de la mission

• Diffusion : 1er février

• Remise de la proposition : 8 février

• Présentation orale : 10 février (en présentiel ou à distance)

Choix du prestataire : 12 février
Début de mission : 15 février
Livrables finaux : 26 mars

 La mission se déroulera sur les sites du Pôle Aerospace Valley Toulouse et/ou Bordeaux

· Les réponses seront envoyées par email

à Philippe Walter : walter@aerospace-valley.com